

FEUILLE FÉDÉRALE

75° année. Berne, le 31 octobre 1923. Volume III.

Paraît une fois par semaine. Prix: 20 francs par an; 10 francs pour six mois plus la finance d'abonnement ou de remboursement par la poste.

Insertions: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressées franco à l'imprimerie K.-J. Wyss Erben, à Berne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 23 octobre 1923.)

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes :

- 1° au canton d'Argovie, 25 % des frais d'assainissement d'une surface de 54 ha environ au « Suhrenmoos », communes d'Attelwil et de Staffelbach, district de Zofingue (devis : fr. 120 000; maximum : fr. 30 000);
- 2° au canton de Bâle-campagne, 25 % des frais d'assainissement d'une surface d'environ 22,78 ha au « West » à Ettingen (devis : fr. 47 000; maximum : fr. 11 750);
- 3° au canton des Grisons, en faveur de la société alpestre « Natons » à Mons, 25 % des frais de la construction d'une étable sur l'alpe Natons, commune de Marmels, district d'Albula (devis : fr. 28 500; maximum : fr. 7 125).

(Du 26 octobre 1923.)

Le Conseil fédéral a approuvé le contrat de transfert du 6 mars 1923, en vertu duquel, conformément à l'article 18 de la loi fédérale du 4 février 1919 sur le cautionnement des sociétés d'assurances, la Société nationale suisse d'assurances à Bâle reprend, avec effet rétroactif au 1^{er} mars 1923, les portefeuilles suisses de la « Vaterländische » et de la « Rhenania », à Elberfeld, sociétés anonymes réunies d'assurances contre l'incendie, le vol avec effraction et les dommages causés par les eaux.

M. A. Helbling, gérant de la société agricole à Granges (Soleure), est nommé 2^e suppléant du II^e membre de la commission fédérale d'estimation pour le V^e arrondissement (Berne-Oberland), en remplacement de M. le conseiller national Burki, à Biberist, décédé.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1923
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	45
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	31.10.1923
Date	
Data	
Seite	77-77
Page	
Pagina	
Ref. No	10 083 790

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.